



AFRIQUE & CHINE

COOPERATION POUR LA DURABILITE

Note d'information du WWF
aux autorités compétentes dans les pays d'Afrique et en Chine
dans le contexte du FOCAC

9 mars 2012

UN OBJECTIF COMMUN DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'AFRIQUE ET LA CHINE

L'investissement pour un développement durable est indispensable pour la prospérité à long terme de l'Afrique et de la Chine, et le Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC) est une plateforme considérable pour mobiliser de tels investissements. Établir des économies qui gèrent le capital naturel de manière responsable est essentiel, compte tenu des prévisions qui suggèrent que d'ici 2050 la population mondiale dépassera les 9 milliards (Forum économique mondial, 2011), et que l'humanité utilise déjà 50% de plus de ce que la Terre peut régénérer chaque année (WWF, 2010).

Le 12^e plan quinquennal de la Chine, présenté en mars 2011, expose le « développement écologique » du pays et a pour objectif de renforcer la stratégie « *Going Global* », qui encourage les entreprises chinoises à investir à l'étranger. Une fois rassemblées, ces priorités offrent **l'opportunité de travailler en collaboration vers un but commun pour atteindre un développement durable** – un objectif également fixé dans la déclaration du FOCAC en 2009.

Sur la base de cette opportunité, cette Note d'information expose des propositions visant à contribuer aux préparations des autorités compétentes des pays d'Afrique et de Chine pour la 5^e Conférence ministérielle du FOCAC. L'objectif est d'aider à accélérer les engagements précédents du FOCAC, et de s'assurer que les considérations environnementales soulignent les opportunités de développement menées par la coopération sino-africaine.

Les propositions couvrent les secteurs suivants :

❖ Extraction et utilisation des ressources naturelles

- Renforcer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises chinoises investissant à l'étranger dans l'extraction de minéraux, particulièrement le pétrole et le gaz, et augmenter les investissements dans les industries renouvelables et à faibles émissions de carbone.
- Collaborer pour mettre un terme à l'extraction et au commerce illégaux et non-durables des ressources naturelles tels que le bois, le poisson, les plantes médicinales et les espèces sauvages et/ou leurs composants.
- Encourager un cadre entrepreneurial qui assure que les marchandises sont recueillies et commercialisées de façon responsable à la fois pour l'environnement et les communautés locales.

❖ Investissements et coopération financière

- Mettre en oeuvre de normes de « prêts verts » (ou sensibles aux impacts écologiques) pour les investissements à l'étranger.

- Contribuer aux Fonds de dotation (« trust funds ») pour la protection environnementale et le développement durable.
- Promouvoir le tourisme durable et l'écotourisme.

❖ Énergie propre

- Investir dans le potentiel énorme de l'Afrique pour une énergie renouvelable et dans des projets d'énergie propre qui donnent accès à l'énergie et réduisent la pauvreté énergétique.

EXTRACTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'Afrique est dotée d'immenses richesses naturelles qui peuvent apporter une croissance économique et des bénéfices aux populations locales à travers le continent. En tant que partenaire commercial principal de l'Afrique, la Chine a un rôle important à jouer dans le développement durable du continent. Afin d'assurer le développement à long terme de l'Afrique, ainsi que le retour sur investissements de la Chine, il est essentiel que les ressources naturelles soient gérées au sein de cadres réglementaires sains, car une gestion non-durable entraînerait un épuisement des stocks, un accès réduit à l'alimentation et l'eau potable, des conflits, une pollution coûteuse et des impacts négatifs sur la santé.

❖ Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

En 2008, 82% des exportations officielles de l'Afrique vers la Chine étaient des produits minéraux – y compris du pétrole et du gaz (Hurst, 2010). Les activités extractives sont socialement et écologiquement sensibles : en 2008, au niveau mondial, les externalités environnementales du secteur minier, particulièrement en termes de pollution de l'eau, s'élevaient à USD 200 milliards, un coût touchant plus durement les populations locales (UNEP FI et PRI, 2011).

La Chine a déjà commencé à prendre en compte la durabilité de ses investissements étrangers. En 2009, par exemple, le Ministère du Commerce et l'Administration Forestière de l'État ont publié des directives volontaires pour les entreprises chinoises présentes à l'étranger dans le secteur forestier, première étape vers une certification internationale. Le **développement et la diffusion de directives similaires pour d'autres secteurs éco-sensibles, comme le pétrole et le gaz, le secteur minier, le développement d'infrastructures (particulièrement les barrages), l'agriculture et la pêche**, enrichiront les performances et réduiront les risques d'investissements.

WWF encourage également à aller plus loin et investir dans le développement d'alternatives au pétrole et au gaz avec des solutions à faibles émissions de carbone et renouvelables.

Encourager les investisseurs chinois à adopter des pratiques de responsabilité sociale et environnementale fortes, ainsi que les meilleures pratiques internationales contribuerait aux aspirations de développement durable de l'Afrique et faciliterait l'acceptation sociale et politique des industries de la Chine¹. La conformité aux lois nationales et aux conventions internationales, comme celles appartenant aux aires protégées, sont une évidence, mais là où la législation nationale est faible, les entreprises chinoises devraient se conformer au moins aux normes nationales chinoises. C'est également dans l'intérêt de la Chine de fournir une assistance pour appuyer la durabilité de ces investissements, ainsi que promouvoir la Chine en tant qu'acteur international responsable.

❖ **Collaboration pour arrêter l'extraction et le commerce de ressources naturelles illégales et non durables**

En 2009, l'exploitation illégale aurait coûté aux gouvernements USD 7 milliards de pertes de recettes (Haken, 2011), l'équivalent du PIB du Zimbabwe (Banque mondiale, 2011). Pour la Tanzanie uniquement, les recettes fiscales perdues dues aux opérations d'exploitation de bois illégales en 2004 étaient estimés entre USD 24 et 58 millions (Mercer *et. al.*, 2011). Ceci sans prendre en compte la perte de recettes des communautés et les dommages subis sur des bassins hydrologiques assurant des services critiques comme la rétention des sols, la filtration de l'eau et l'approvisionnement en eau pour boire, irriguer et fournir de l'hydroélectricité. Le poisson est également essentiel pour la subsistance locale, et le coût des opérations de pêche illégales pour les gouvernements en Afrique de l'Ouest a été estimé à USD 107, depuis les années 90 (Agnew *et. al.*, 2010).

Le FOCAC offre une plateforme pour **enrichir la coopération internationale afin d'éliminer les pratiques illégales et non-durables en matière de récolte, d'exploitation et de commerce d'espèces de flore et faune en danger, y inclus leur composantes et produits dérivés, comme l'ivoire des éléphants**. Ceci peut être atteint via un soutien accru dans l'application de la loi, la bonne gouvernance et la surveillance des principaux indicateurs d'impact. De plus, la Chine pourrait enrichir ses engagements internationaux pour la protection de la faune en renforçant et en appliquant des contrôles réglementaires pour son marché de consommation, ainsi qu'en encourageant ses représentations

¹ Les normes de référence pour la performance environnementale et sociale sont celles définies par la Société financière internationale (IFC) et l'Initiative de transparence des industries extractives (EITI) de la Banque mondiale. L'EITI a été adoptée par 6 pays africains (EITI, 2011) et a été soutenu par la Chine lors des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et de la Déclaration de Pittsburgh du G20. Dans un autre secteur, le processus de Kimberley veille à ce que les diamants sont recueillis de manière responsable et ne proviennent pas de zones de conflit.

diplomatiques en Afrique à informer les ressortissants chinois des risques associés au trafic illégal d'espèces sauvages. Un renforcement de la capacité sur le terrain augmentera la prise de conscience des lois nationales, des accords internationaux, tel que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), les mesures d'application de la Convention sur la diversité biologique (CBD), ainsi que des organisations régionales de gestion des pêches (RFMO – « *Regional Fisheries Management Organisations* »).

❖ **Marchandises durables**

L'extraction légale peut elle-même mener à la surexploitation des ressources naturelles, de l'alimentation, des produits thérapeutiques, des écosystèmes marins et d'eaux douces, et causer une insécurité de l'approvisionnement et avoir des impacts négatifs. Le FOCAC offre l'opportunité de promouvoir un environnement dans lequel les **investisseurs engagés dans le commerce de marchandises alimentaires et de fibres (par exemple le bois et le coton) depuis l'Afrique vers la Chine s'assurent que ces dernières sont recueillies et commercialisées de façon socialement et écologiquement responsable**. Les mesures incitatives pour un commerce de marchandises certifiées et produites naturellement, conformes à des normes sociales, économiques et environnementales élevées, peuvent améliorer la responsabilité dans la fourniture, contribuer au développement des marchés de produits durables et enfin en faire bénéficier les communautés, les producteurs et les consommateurs.

Des exemples de systèmes de certification multipartites rigoureux incluent :

- Le Conseil pour la bonne gestion des forêts (*Forest Stewardship Council, FSC*) pour un bois et des produits forestiers durables
- Le Conseil pour la bonne gestion des mers (*Marine Stewardship Council, MSC*) pour la pêche sauvage
- Le Conseil pour la gestion de l'aquaculture (*Aquaculture Stewardship Council, ASC*) pour la pêche d'élevage
- La table ronde pour l'huile de palme durable (*Roundtable on Sustainable Palm Oil, RSPO*)
- La table ronde pour les biocarburants durables (*Roundtable on Sustainable Biofuels, RSB*)
- L'initiative pour rendre la production mondiale de coton meilleure (*Better Cotton Initiative, BCI*)
- La norme FairWild (*FairWild Standard*) pour les plantes médicinales et aromatiques sauvages.

INVESTISSEMENTS ET COOPERATION FINANCIERE

Il est essentiel que la consultation, associée aux considérations environnementales et sociales, étaye toutes les étapes du développement des projets, car le développement africain à long terme dépend de l'efficacité d'utilisation du terrain, de la sécurité de l'eau et de l'alimentation, ainsi que la résistance aux changements climatiques.

❖ « Prêts verts »

À la Conférence ministérielle du FOCAC en 2009, la Chine a mobilisé USD 10 milliards sous forme de prêts préférentiels pour le développement d'infrastructures indispensables dans les pays africains (FOCAC, 2009). Le secteur financier est central dans la mise en application de ces engagements, car ce montant sera acheminé vers les banques publiques chinoises et sera ajouté aux autres investissements publics et privés dans des projets d'extraction et de fabrication. Ce sont des investissements à long terme qui influencent les opportunités de développement pour les générations futures.

Un engagement pour la mise en oeuvre des lignes directrices de prêt verts délivrés par la Commission chinoise de réglementation bancaire en février 2012 pour les investissements soutenus par la Chine en Afrique, permettrait de réduire de manière significative les risques financiers par la diminution des risques sociaux et environnementaux associés, tout en apportant des bénéfices à l'environnement et aux économies africaines. Sur la base de ces lignes directrices, les banques s'engageraient à adopter les meilleures pratiques internationales pour les projets à l'étranger, ainsi qu'à identifier, évaluer, surveiller, contrôler et atténuer de manière efficace les risques environnementaux et sociaux, et de divulguer les renseignements exigés par les lois et les règlements.

De plus, les pays africains et la Chine pourraient coopérer sur **l'échange de professionnels qualifiés** afin de s'assurer qu'une expertise environnementale appropriée est disponible pour entreprendre les Évaluations d'impact environnemental (EIA) et les Évaluations environnementales stratégiques (SEAs), fondées sur une consultation multipartite transparente et saine.

❖ Fonds fiduciaires (« *trust funds* ») pour la conservation

La Chine a l'opportunité de contribuer directement à la conservation de la nature et au développement durable en Afrique à travers les Fonds fiduciaires pour la conservation, qui permettent d'apporter un financement durable pour la gestion

des aires protégées et le développement durable. Etant donné que les communautés locales les plus pauvres sont les plus dépendantes en termes de ressources naturelles, une bonne gestion de l'environnement a des impacts plus directs sur leurs modes de vies, et l'investissement dans la protection environnementale peut représenter le pilier d'une stratégie forte dans la réduction de la pauvreté. Les fonds fiduciaires (fonds de dotation, ou fonds d'amortissement, etc.) sont des mécanismes de financement durable qui permettent de générer des revenus par le placement du capital ou l'amenuisement de ce dernier, ou à travers d'échanges de dettes bilatérales² et de dons multilatéraux, ainsi que par des subventions gouvernementales, de fondations, d'organisations à but non lucratif, d'individus, et d'activités génératrices de revenus.

Les fonds générés sont utilisés pour établir (ou élargir) de zones protégées, développer des capacités de gestion de parcs, promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles et impliquer les communautés locales dans cette gestion. En 2008, il existait 22 Fonds fiduciaires pour la conservation dans 16 pays d'Afrique (Botswana, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Madagascar, Mauritanie, Malawi, Mozambique, République du Congo, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda). En contribuant à ces fonds, la Chine contribuerait à l'allègement de la pauvreté, aiderait à déterminer des cibles de conservation mondiales (des « biens publics mondiaux »), rehausserait encore plus son image internationale en tant qu'acteur responsable et ouvrirait de nouvelles opportunités pour les échanges professionnels (par exemple à travers des échanges de personnels, etc.) et le développement de capacités pour la conservation environnementale en Afrique et en Chine.

❖ **Tourisme durable**

En 2009, le FOCAC reconnaît que le développement du tourisme est un moyen efficace de promouvoir la croissance économique et les échanges culturels. La valeur de l'industrie du tourisme d'Afrique du Sud, fondée en grande partie sur les espèces sauvages, a été estimée à USD 8 milliards en 2010 (Département du tourisme, République d'Afrique du Sud, 2011) et le total des activités de rendements économiques associés avec le Delta de l'Okavango est estimé à plus de USD 145 millions, ou environ 2,6% du PIB du Botswana (SCBD, 2010). Tandis que la Chine s'engage à soutenir les investissements dans le secteur du tourisme en Afrique, il est crucial que **ces investissements se concentrent sur des principes de durabilité et sur des approches éco-touristiques**, afin de promouvoir le développement des communautés locales et protéger le capital naturel et l'industrie du tourisme à long terme.

² Un échange « dette contre nature » est un arrangement par lequel un pays en développement en dette entreprend, en échange de l'annulation d'une partie de sa dette étrangère, d'établir des fonds de devise locaux visant à être utilisés pour financer un programme de conservation (OECD, 2011).

ÉNERGIE PROPRE

À ce jour, les économies et les entreprises africaines sont entravées par des coupures de courant récurrentes en raison de mauvaises infrastructures énergétiques, limitant leur potentiel ; aussi, il est estimé qu'environ 60% des Africains ont peu ou pas d'accès à l'électricité (OFID, 2008). L'accès à des services abordables et fiables d'énergie propre est essentiel pour le développement humain et économique. Ceci peut être atteint en Afrique par l'utilisation d'une énergie propre (éolienne, solaire, géothermie, énergie marine, micro-hydroélectricité et formes durables de biomasse). La Chine peut partager son expérience positive de fournisseur d'énergie renouvelable aux communautés rurales et devenir rapidement un leader dans la fabrication d'équipements énergétiques renouvelables³.

❖ Investissements dans la réduction de la pauvreté énergétique à travers des projets énergétiques propres

En développant l'acquis de la 4^e Conférence ministérielle du FOCAC en 2009, durant laquelle la Chine s'est engagé à mener 100 projets d'approvisionnement en eau et en énergie propre dans les pays africains (FOCAC, 2009), l'Afrique et la Chine ont l'opportunité d'accélérer et approfondir leur partenariat. Un engagement à **réduire la pauvreté énergétique à l'aide d'installations pour l'accès aux énergies propres non-reliées aux réseaux principaux, à coûts faibles** soutiendra la croissance économique et la création d'emplois, sauvera des millions de vies, et contribuera également à la protection des forêts naturelles et d'importants bassins versants en Afrique.

Aujourd'hui, 65% des Africains dépendent de la biomasse traditionnelle résultant de la combustion du bois et de résidus animaux (OFID, 2008). Cette pratique est inefficace et hautement polluante et 1,6 millions de vies sont affectées chaque année dans le monde à cause de la pollution intérieure (plus du double des victimes du paludisme ; Organisation mondiale de la santé, 2011 ; 2010). L'utilisation de la biomasse traditionnelle contribue de manière incontestable à la déforestation et la dégradation des forêts et les particules de charbon (carbone noir) libérées dans l'atmosphère contribuent à la pollution et aux changements climatiques.

La solution peut se trouver dans la coopération et l'augmentation d'investissements pour la production et la diffusion de cuisinières à bois, de chauffe-eau solaires, de digesteurs de biogaz communautaires associés à des produits agroforestiers à multi-usages. Inspiré par le développement de la Chine dans les années 80 et 90, lorsque l'aide et les investissements étrangers étaient utilisés pour acquérir le savoir-faire et la technologie, **les entreprises**

³ Le rapport énergétique de WWF soutient l'objectif visant à atteindre 100% d'énergies renouvelables dans le monde d'ici 2050.

chinoises en Afrique pourraient aussi mettre en place des « *joint ventures* » sino-africaines pour l'installation pour la fabrication d'énergies renouvelables, contribuant à l'accès à l'énergie et à la création d'emplois.

De nos jours, le secteur des énergies renouvelables emploie 3,5 millions de personnes dans le monde (UNEP, 2008), dont la moitié en Chine (UNEP, 2009), comparé à un taux d'emploi en baisse dans les industries de combustible fossile (UNEP, 2008). La Chine a fourni avec succès une énergie renouvelable à de millions de communautés locales et aujourd'hui, en tant que leader mondial dans la fabrication de composants énergétiques renouvelables, elle pourrait partager ses connaissances technologiques et industrielles pour atteindre un développement à faible émission de carbone et dessiner un avenir plus apte à résister aux changements climatiques en Afrique.

REFERENCES

- Agnew, D J. *et. al.* 2010. *West Africa Regional Fisheries Project : Estimation of the Cost of Illegal Fishing in West Africa Final Report*. Marine Resources and Fisheries Consultants. [PDF] : <http://bit.ly/naBZRu>
- Department of Tourism, Republic of South Africa. 2011. *National Tourism Sector Strategy*. [PDF] : <http://bit.ly/oW7gJS>
- EITI. 2011. *EITI Countries*. Extractive Industries Transparency Initiative. [Online]: <http://bit.ly/f4sCJe>
- FOCAC. 2009. *Forum on China-Africa Cooperation Sharm El Sheikh Action Plan (2010-2012)*. Forum on China-Africa Cooperation. [Online]: <http://www.focac.org/eng/dsjbzjhy/hywj/t626387.htm>
- Haken, J. 2011. *Transnational Crime In The Developing World* . Global Financial Integrity. [PDF] : <http://bit.ly/givUL4>
- Hurst, C. 2010. *China's Rare Earth Elements Industry: What Can the West Learn?*. Institute for the Analysis of Global Security. [PDF] : <http://bit.ly/9HbH4q>
- Mercer, B. *et. al.* 2011. *Protecting and restoring forest carbon in tropical Africa*. <http://bit.ly/kbhBTq>
- OECD. 2011. *OECD Glossary of Statistical Terms*. [Online]: <http://bit.ly/qRZYWt>
- OFID. 2008. *Energy Poverty in Africa*. OPEC Fund for International Development. [PDF] : <http://bit.ly/r4z8St>
- SCBD. 2010. *Global Biodiversity Outlook 3*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Montreal.[PDF] : <http://bit.ly/cvf7nv>
- UNEP. 2008. *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World*. UNEP, ILO, IOE, ITUC.
- UNEP. 2009. *Global Green New Deal Policy Brief*. United Nations Environment Programme. [PDF] : <http://bit.ly/9t6tj>
- UNEP FI and PRI. 2011. *Universal Ownership: Why Environmental Externalities Matter to Institutional Investors*. UNEP Finance Initiative, The Principles of Responsible Investment. [PDF] : <http://bit.ly/bRDWZr>
- WEF. 2011. *Redefining the Future of Growth: The New Sustainability Champions*. World Economic Forum. [PDF] : <http://bit.ly/pknqeZ>
- WHO. 2010. *World Malaria Report 2010*. World Health Organization. [PDF] : <http://bit.ly/j0yv53>
- WHO. 2011. *Indoor Air Pollution and Household Energy*. World Health Organization. [Website]: <http://bit.ly/oxc7ei>
- World Bank. 2011. *GDP (Current US\$)*. [Website]: <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>
- WWF. 2010. *Living Planet Report 2010 Biodiversity, Biocapacity and Development*. WWF, Global Footprint Network, Zoological Society London. [Website]: http://wwf.panda.org/about_our_earth/all_publications/living_planet_report/
- WWF. 2010. *The Energy Report*. WWF. [Website]: http://wwf.panda.org/what_we_do/footprint/climate_carbon_energy/energy_solutions/renewable_energy/sustainable_energy_report/

*« Le renforcement de la coopération sino-africaine sur la protection environnementale ne permettra pas seulement d'offrir une opportunité saine aux deux parties pour apprendre l'un de l'autre et se compléter, mais également pour accumuler des expériences utiles pour une **coopération plus forte sur la protection environnementale** dans les pays en développement », Vice-Premier, Ministre Zeng Peiyan, 2005.*

*« La croissance africaine est étayée par la demande chinoise, et la **croissance chinoise sera plus que jamais dépendante des ressources de l'Afrique** », Jacob Zuma, Président d'Afrique du Sud, 2009.*

WWF (World Wide Fund for Nature)

2015

Notre but est que pour 2015 l'aide, le commerce et les investissements chinois intègrent des principes environnementaux solides.

1980

Le WWF fut la première organisation de conservation invitée à travailler en Chine, en 1980. Aujourd'hui il y a 9 bureaux dans le pays, outre celui de Pékin.

1961

Le WWF a été créé en 1961.

+100

Le WWF a un réseau s'étendant à plus de 100 pays. Le WWF a 16 bureaux en Afrique.



Pour plus d'information:

Jim Gradoville

Directeur Général, WWF Chine

Tél. +86 (0)10 65116202, jgradoville@wwfchina.org

Dr. Li Lin

Vice Directeur Général, WWF Chine

Tél. +86 (0)10 65116290, lli@wwfchina.org

Claudia Delpero

Directrice de la Communication, WWF Chine

Tél. +86 (0)10 65116227, cdelpero@wwfchina.org

Fax: +86 (0)10 65116222



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwfchina.org